

YELLES CHAUCHE Bachir

**LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL
EN ALGERIE**

**DU CONTROLE DE CONSTITUTIONNALITE
A LA CREATIVITE NORMATIVE**

Office des Publications Universitaires

3

Mr. YELLES CHAOUCHE Bachir est né le 6 août 1953 à Tlemcen. Il est maître de conférences à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université d'Oran.

Il a débuté ses études supérieures à l'Université d'Oran où il obtient en 1977 une licence en droit. Bénéficiant d'une bourse de formation à l'étranger, il prépare et obtient en 1978 un D.E.A. en droit public interne à l'Université de Strasbourg III, le thème du mémoire ayant porté sur: « La faute résultant de l'illégalité d'une décision administrative ». En 1981, il soutient dans la même Université une thèse de doctorat 3ème cycle ayant pour titre: « Recherches sur les mesures d'ordre intérieur dans le contentieux administratif », ce qui lui a permis d'accéder à un poste d'enseignant à l'Université d'Oran. En 1992, il obtient un détachement pour la préparation d'une thèse de doctorat d'Etat. Celle-ci fut préparée dans le Laboratoire de recherches sur le justice constitutionnelle de l'Université d'Aix-En-Provence puis soutenue à l'Université d'Oran en 1994, elle porte sur « La rationalisation du contrôle parlementaire en Algérie. L'apport du Conseil constitutionnel ».

Il est également auteur de plusieurs travaux: un Cours sur « le budget de l'Etat et des collectivités locales », (OPU, Alger, 1990), et plusieurs autres articles relevant notamment du droit public interne.